



Le 13 février 2025

A l'attention des agriculteurs de l'entité

OBJET : Appel à candidature - Renouvellement de la Commission agricole de constat de dégâts aux cultures.

CONTACT

F. Casagrande
Service Cadre de vie
florence.casagrande@pontacelles.be

Place communale, 22
6230 Pont-à-Celles

T 071 84 90 63
F 071 84 43 45

N/REF : CVIE/env/2025-10
V/REF :

ANNEXES :

1. Formulaire de candidature

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article D.260/4 § 2 du Code wallon de l'Agriculture modifié par le Décret du 23/03/2017, le Collège communal suite à son installation pour une nouvelle législature, doit désigner des agriculteurs-experts afin de siéger au sein de la Commission communale de constat de dégâts aux cultures.

Cette Commission communale doit constater et évaluer les dégâts subis par les producteurs à la suite d'événements naturels exceptionnels ayant provoqué des dégâts importants aux cultures. Elle est composée de 5 personnes : un représentant de la Commune, un représentant du SPW Agriculture, un expert agricole et/ou horticole désigné par la Commune, un expert agricole et/ou horticole désigné par le SPW Agriculture et un représentant du SPF Finances (invité).

En tant qu'expert agricole, votre rôle sera d'objectiver les pertes subies par les producteurs à leurs cultures localisées sur le territoire de l'entité.

Si vous avez envie de mettre vos connaissances et votre expertise au service de vos collègues, vous pouvez proposer votre candidature via le formulaire de candidature ci-annexé. Les candidatures sont à adresser pour le **3 mars 2025** au plus tard par courrier à l'attention du Collège communal 22, place communale à 6230 PONT-A-CELLES ou par mail à l'adresse suivante : environnement@pontacelles.be.

Dans le cadre de ce renouvellement, un appel à candidature est également en cours sur le portail de l'Agriculture wallonne et s'adresse aux agriculteurs souhaitant être expert agricole et/ou horticole pour le SPW Agriculture. Plus d'information sur le site suivant :

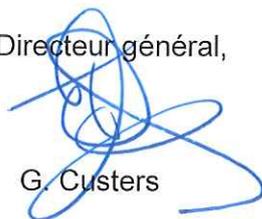
<https://agriculture.wallonie.be/home/actualites/actualites/experts-agricoles-au-sein-des-commissions-communales-de-constat-de-degats.htm>.

.../...

Le service Cadre de vie (Environnement) reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Directeur général,



G. Custers



Le Bourgmestre,



P. Knaepen